
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2015-307 DU 03 JUIN 2015

portant approbation du budget prévisionnel, pour
l'exercice 2015, de l'Agence pour la Réhabilitation
de la Cité Historique d'Abomey (ARCHA).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n°2014-782 du 31 décembre 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement ;
- Vu** le décret n°2014-757 du 26 décembre 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
- Vu** le décret n° 2008-750 du 31 décembre 2008 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence pour la Réhabilitation de la Cité Historique d'Abomey ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 27 mars 2015,

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel, pour l'exercice 2015, de l'Agence pour la Réhabilitation de la Cité Historique d'Abomey (ARCHA) tel qu'il figure en annexe.





Article 2 : Le présent décret prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 03 juin 2015

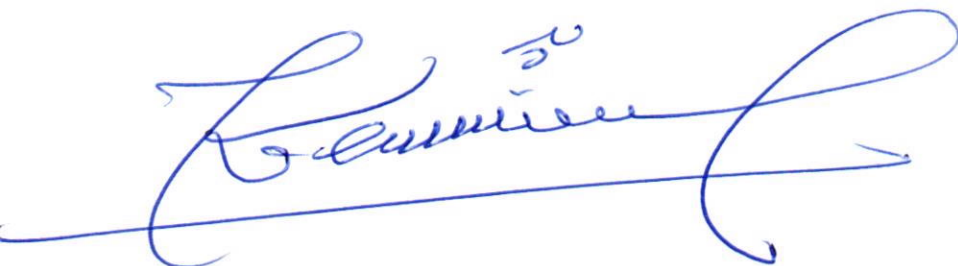
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Ministre de l'Economie, des Finances
et des Programmes de
Dénationalisation,

Le Ministre du Développement, de
l'Analyse Economique et de la
Prospective,



Komi KOUTCHE



Marcel A. de SOUZA

Le Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat
et de l'Assainissement,



Christian SOSSOUHOUNTO

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MDAEP 2 MUHA 2 MEFPD 2 Autres
Ministères 24 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE 3 BCP-
CSM-IGAA-IGE 4 UAC-ENAM-FADESP 3 UP-FDSP 2 JORB 1.

